



RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

MISSIONS

La Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie est une administration du Ministère Délégué à la Recherche chargée de l'action déconcentrée de l'Etat dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation, de la diffusion de la culture scientifique et technique, en interaction avec le monde socio-économique et le grand public. Sous l'autorité du Préfet de Région, le Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT) est placé, d'une part, auprès des DRIRE, d'autre part, auprès du Recteur comme Conseiller pour la recherche et la technologie.

Ses missions principales sont les suivantes :

- ☀ informer les partenaires régionaux des orientations de la politique nationale et des programmes d'action du ministère de la recherche,
- ☀ saisir le ministère des initiatives régionales,
- ☀ coordonner dans la région l'action des établissements publics et organismes sous la tutelle du ministère de la recherche,
- ☀ renforcer les pôles technologiques régionaux et rapprocher la recherche du monde économique et social,
- ☀ développer et organiser les actions de transfert de technologie,
- ☀ encourager la diffusion de la culture scientifique et technique.



Le **CNBDI** dispose d'une plate-forme technique de capture optique du mouvement : le Cyberdôme. Ce projet est le résultat

des dernières recherches des laboratoires d'informatique et de mathématiques appliquées. La construction d'un modèle en grandeur réelle était indispensable à la validation du procédé industriel.

BILAN 2006

Le Ministère délégué à la Recherche a lancé une politique volontariste en faveur de l'innovation technologique. C'est dans cette perspective qu'ont été menées les actions prioritaires de la DRRT en Poitou-Charentes notamment dans le cadre de la mise en place de la Plate-Forme Technologique « Multimédia et Bande Dessinée » à Angoulême et le soutien de l'action « Aliments et Santé » pilotée par le CRITT Agro-alimentaire et les nombreux industriels de la région.

La Plate-Forme Technologique « Multimédia et Bande Dessinée »

Les PFT mettent les moyens et les compétences des établissements publics d'enseignement au service des PME-PMI et donnent une occasion supplémentaire aux structures scolaires et universitaires de s'insérer dans le tissu économique local et de favoriser l'insertion professionnelle de leurs élèves et étudiants. Dans le cadre du programme de développement économique « Magelis, pôle image d'Angoulême », l'objet de ce projet de « PFT Multimédia et Bande Dessinée » est de constituer une plate-forme de soutien technologique et de recherche dans le domaine des réseaux informatiques et des moyens audiovisuels numériques et interactifs.

Les acteurs de ce projet se sont cristallisés autour du Centre National de la Bande Dessinée (CNBDI). Le porteur du projet est naturellement constitué par le Lycée du Son et de l'Image d'Angoulême. Les autres partenaires de l'enseignement sont des établissements supérieurs notamment l'Ecole Nationale du jeu et des Médias Interactifs Numériques. La recherche est présente par l'implication des laboratoires informatiques de l'Université de



Le **Lycée du Son et de l'Image** d'Angoulême assure une large formation sur les métiers de l'audiovisuel avec différentes spécialisations : Métiers de l'image, Métiers du son, Montage et Postproduction, Gestion de production, Ingénierie et exploitation des équipements.

Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

	2005	2006	Cumul sur 7 ans
CIFRE avec une entreprise	1	4	24
CIFRE avec un laboratoire	20	14	106
CIFRE avec un labo. et une entreprise	5	4	25
Total CIFRE	26	22	155

Soutien aux structures de transfert de technologie

	2005	2006 (k€)
CRITT	285 k€	380 k€
Autres	110 k€	70 k€
Total	395 k€	450 k€

La Rochelle et de l'Université de Poitiers. La composante industrielle est présente dans le projet sous la forme de l'association fédératrice « 16 000 images ».

Le programme « Aliments & Santé »

Les activités de transformation agro-alimentaire jouent un rôle majeur dans la structuration du tissu économique régional puisqu'elles représentent à elles seules plus de 20% de la valeur ajoutée du secteur industriel. Le secteur nutrition-santé, qui se traduit économiquement par le développement de produits innovants pouvant disposer d'allégations nutritionnelles ou de santé, constitue une stratégie de développement cohérente et efficace.

Ainsi, le CRITT Agro-Alimentaire a décidé de poursuivre et renforcer cette thématique Nutrition-Santé à destination des entreprises agro-alimentaires en favorisant le développement du Pôle Aliments & Santé avec pour objectifs principaux : dynamiser l'offre agro-alimentaire régionale, développer un environnement favorable (entreprises, recherche, formations), conforter au niveau national et européen le positionnement stratégique de notre territoire.

Cette dynamique est à l'origine du projet de création d'un Système Productif Local « Aliments & Santé », qui permettra de renforcer la lisibilité du cluster d'entreprises au travers d'une reconnaissance de l'Etat à portée nationale et internationale et de disposer de ressources complémentaires partagées, notamment des moyens humains.



Le **CRITT Agro-Alimentaire** Poitou-Charentes apporte une forte visibilité régionale grâce aux Journées Aliments et Santé, évènement qui réunissait en juin 2006 à La Rochelle plus de 600 participants internationaux et nationaux et près de 26 Centres de Compétences Régionaux dont le Biopôle de Poitiers.

PRIORITÉS

2007

Suite à l'élaboration du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013, cette année 2007 va permettre de réaliser les documents applicatifs de ces financements en décrivant les différents projets et les acteurs impliqués.

Un effort particulier sera mis sur le transfert de technologie afin de soutenir l'innovation dans les PME/PMI en développant les relations recherche-entreprises. Ainsi, dans le cadre des fonds structurels européens FEDER 2007-2013, un axe, dénommé « Développer les capacités d'innovation et soutenir le développement économique des entreprises dans une démarche de développement durable », intègre les trois mesures suivantes :

- **Mesure 1** : Soutenir les activités de recherche et développement dans les laboratoires universitaires et les centres de recherche
- **Mesure 2** : Développer la coopération entre les entreprises, les centres de recherche et les structures de transfert de technologie
- **Mesure 3** : Soutenir la création et le développement des entreprises innovantes

Ces mesures interviendront sur des actions ou des projets partenariaux où les deux critères prépondérants de sélection seront :

- **La potentialité innovante** (au sens de rupture technologique) des produits et procédés issus du projet, en privilégiant les technologies clés ;
- **L'implication forte** d'un ou plusieurs partenaires industriels.

→ Valorisation et création d'entreprise de technologies innovantes

	2005	2006
Lauréats du concours du Ministère de la recherche	2	4
Projets de création d'entreprises admis en incubation	11	6
Nombres d'entreprises créées	3	3
Nombres d'emplois créés en entreprises (cumul fin 2006)		92